Questions orales

peu près un an. Il est encore un peu tôt pour évaluer les retombées de l'Accord.

M. Broadbent: Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre. Le ministre du Commerce extérieur n'a pas hésité à se servir de la liste à laquelle il vient de faire allusion, liste dressée par ses collaborateurs, lorsqu'il a parlé le 20 juin dernier, à la Chambre, des emplois qui avaient été créés dans des sociétés comme Alcan, Cargill, Novacor Chemicals, et d'autres.

Il n'a cependant pas mentionné, comme il aurait pu le faire, d'autres sociétés sur la même liste qui ont fermé des usines et qui sont allées faire de nouveaux investissements aux États-Unis. Bref, c'est un rapport très sélectif qui a été présenté à la Chambre des communes.

Le vice-premier ministre et le ministre ne m'ont pas donné les renseignements que j'ai demandés. J'ai une copie de la liste en question. Je veux que le ministre reconnaisse maintenant que, lorsque le ministre du Commerce extérieur s'est servi de cette liste le 20 juin dernier, il l'a fait de façon très sélective en nous apprenant seulement les bonnes nouvelles et en négligeant de nous apprendre les mauvaises nouvelles. Quand le gouvernement conservateur sera-t-il enfin honnête et direct avec les Canadiens au sujet de ce qui se passe dans le pays?

• (1130)

M. McDermid: Monsieur le Président, il est intéressant d'entendre le chef du Nouveau Parti démocratique parler de la sorte parce que, s'il y a quelqu'un qui répand les mauvaises nouvelles dans le pays et qui est très sélectif quant aux cas qu'il cite, c'est bien lui.

Je peux donner au député des exemples d'usines qui ont fermé leurs portes dans ma circonscription à cause de l'Accord de libre-échange, mais je peux aussi lui donner des exemples d'usines que ce même accord a incitées à venir s'y installer.

M. Broadbent: Donnez-m'en!

M. McDermid: En fait, Kodak Canada vient justement d'ouvrir une usine de recyclage de contenants de plastique à Etobicoke, et je peux vous assurer que c'est grâce à l'Accord de libre-échange. La société n'est pas allée ouvrir cette usine aux États-Unis.

M. Broadbent: Monsieur le Président, le ministre vient de révéler ce que nous voulons. Nous voulons que le gouvernement produise les études. Il nous a accusés de répandre de mauvaises nouvelles. Or, nous voulons une évaluation objective et franche exposant les côtés positifs et les côtés négatifs. Voilà ce que nous voulons du gouvernement.

Le ministre du Commerce extérieur a promis le 20 que le gouvernement surveillerait la situation. Certains soutiennent que l'Accord de libre-échange nous a fait perdre environ 57 000 emplois. Étant donné que les Canadiens ont le droit de savoir, le ministre produira-t-il maintenant la liste, dont je possède une copie, et tous les autres documents dont le gouvernement peut disposer afin que les Canadiens puissent comprendre clairement quelles sont les répercussions de cet accord. Nous voulons simplement que le gouvernement nous dise la vérité.

M. McDermid: Notre gouvernement est très franc. S'il est honnête avec la Chambre, le député admettra que pendant le débat sur le libre-échange, on a parlé de la rationalisation des industries et ainsi de suite. Il y a des côtés positifs et des côtés négatifs, et nous l'avons dit à l'époque. Il doit en convenir. Il vient de dire oui, il en convient donc. Il y avait des éléments positifs et des éléments négatifs. Le député intervient tous les jours à la Chambre pour dénoncer les côtés négatifs.

Je puis lui dire qu'on juge une chose par son ensemble. Cent cinquante-huit mille nouveaux emplois ont déjà été créés cette année. Voilà un élément positif. Ça montre que l'Accord de libre-échange donne des résultats.

PRÉSENCE À LA TRIBUNE

M. le vice-président: Je voudrais signaler aux députés la présence à notre tribune de Son Altesse royale l'infante Cristina d'Espagne.

Des voix: Bravo!

L'ACCÈS À L'INFORMATION

M. Peter Milliken (Kingston et les Îles): Monsieur le Président, le 15 août 1984, lors de la campagne électorale, à Kingston, en Ontario, le premier ministre, à l'époque chef de l'opposition, a déclaré que si les Canadiens jugeaient bon d'accorder leur confiance à son parti, ce